



**Formation d'accompagnement au dispositif
d'entrée en IFAS &
de promotion des métiers de services
à la personne / 2024**

1 - CONTACTS :

- Le secrétariat de l'Institut est ouvert au public du lundi au vendredi de 13h à 16h ou disponible par téléphone du **lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h / 04.92.30.16.15**
- Site internet : www.ifsio4.com (téléchargement plaquette d'inscription) - Courriel : ifsio@ch-digne.fr

2 - LES MODALITES DE COLLABORATION :

- L'Institut met en œuvre un partenariat privilégié avec :
Les acteurs de l'emploi : Pôle Emploi, Mission Locale et Cap Emploi. Les acteurs du sanitaire et du travail social - Objectifs généraux :
Favoriser une orientation adaptée des apprenants vers les métiers de services à la personne
Favoriser un positionnement efficient des candidats potentiels vers la filière aide-soignant

3 - LE PUBLIC CONCERNE / PRE REQUIS :

- Cette formation s'adresse à des publics en insertion, désireux de mûrir leur orientation professionnelle, tout en se préparant aux épreuves de sélection concernant l'admission en IFAS. Elle s'adresse également à des salariés souhaitant accéder à la formation professionnelle continue.
- Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter.
- Pour être admis à suivre la formation préparatoire, les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation conduisant au DEAS.

4 - ORGANISATION DE LA FORMATION :

- **154h de formation** en présentiel dont 35h de stage d'observation facultatif. Un suivi personnalisé est organisé tout au long du cursus de formation.
Dates de formation : de **mars 2024 à juin 2024** (planning prévisionnel en annexe)
- 2) - Le coût de la formation est de **1250 euros**.
- Dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, les places sont financées par le **Conseil Régional** : ma Région SUD. Les personnes intéressées doivent se rapprocher de leur conseiller en évolution professionnelle. Une indemnité forfaitaire d'un montant de 1000 euros par apprenant est également financée par **Ma Région SUD**, sous condition de présentéisme.
- Dans le cadre de la formation continue, la formation peut être financée par l'employeur.

5 - LE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- A déposer au secrétariat avant le **29/02/2024**
- Capacité d'accueil de : **25 candidats**.
- Une commission de sélection des dossiers examinera l'ensemble des candidatures et procédera à l'élaboration de la liste définitive des candidats accueillis à la formation.
- Une liste d'attente afin de remplacer les éventuels désistements sera également constituée. - Toute formation commencée est due en totalité.
- Le candidat s'engage à faire preuve d'assiduité et de ponctualité tout au long de la formation.

6 - LES OBJECTIFS DE LA FORMATION D'ACCOMPAGNEMENT AU DISPOSITIF D'ENTREE EN IFAS ET DE PROMOTION DES METIERS DE SERVICES A LA PERSONNE :

Préparation complète, efficace et adaptée au rythme de travail de chaque candidat, lui permettant :

- + D'acquérir une **méthodologie de travail** et des **techniques d'apprentissage** efficaces ainsi que développer des **capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation**.
- + **D'engager une réflexion** participant à l'élaboration de son projet professionnel,
- + De développer une **culture générale et professionnelle** dans le domaine sanitaire et médicosocial,
- + De consolider les **prérequis** indispensables à l'entrée en IFAS (français, mathématiques, biologie humaine, informatique et numérique),
- + D'identifier, via un livret individuel d'accompagnement méthodologique et pédagogique, ses difficultés et ses ressources nécessaires à la progression.

7 - LES MOYENS PEDAGOGIQUES :

- La sensibilisation aux outils numériques y tient une place importante à côté des disciplines fondamentales aux métiers du soin (biologie / français / mathématiques).
- Les méthodes pédagogiques utilisées visent à permettre une appropriation, par l'ensemble des préparant, des bases nécessaires à la réussite, à terme, de la formation AS.
- Centrées sur les compétences psycho sociales, la formation s'articulera autour d'ateliers de démonstration, scénarii de simulation en santé ou encore rencontres et échanges pluridisciplinaires (tables rondes apprenants AS / AS diplômés / acteurs des métiers de service à la personne), en complément des apports théoriques incontournables.

Découverte du métier, immersion dans le milieu des métiers du soin :

- + Atelier pratique sur les précautions d'usages en matière d'hygiène hospitalière et les éléments fondamentaux du soin,
- + 35h de stage d'observation et séances de préparation et d'exploitation collective du stage d'observation (cf exigences vaccinales telles que les professionnels AS)
- + Livret d'accompagnement et d'autoévaluation des compétences
- + Questionnement sur la vision du métier d'aide-soignant et l'inter-professionnalité (tables rondes)
- + Approfondissement du projet professionnel

Culture générale :

- + Cours magistraux avec rappels et conseils concernant la conjugaison, la grammaire et l'orthographe,
- + Lecture, compréhension et analyse de texte en matière d'actualité sanitaire et médico-sociale,
- + Exercices d'entraînements sur les connaissances en cours d'acquisition

Mathématiques :

- ✚ Rappels et conseils en mathématiques : les 4 opérations numériques de bases (addition, soustraction, multiplication et division), les règles de conversion, de durée, de volume métrique, résolution de problèmes simples....
- ✚ Exercices d'entraînements sur les connaissances en cours d'acquisition

Biologie humaine :

- ✚ Biologie élémentaire du corps humain : la cellule, les différents appareils et systèmes du corps humain, le vieillissement physiologique et pathologique.
- ✚ Exercices d'entraînements sur les connaissances en cours d'acquisition,

Pratique de l'outil informatique et numérique :

- ✚ Découverte ou consolidation dans la prise en main de l'outil informatique et des logiciels Word et Windows,
- ✚ Cours sur le traitement de texte, la mise en forme, des caractères, la gestion d'une impression, utilisation d'une clé USB, l'enregistrement et l'archivage de documents, le fonctionnement d'internet et la recherches de ressources documentaires référencées,

Préparation à l'oral de sélection :

- ✚ Prérequis en matière de dialectique et d'argumentation,
- ✚ Compréhension de l'épreuve de sélection et présentation de son projet de formation professionnel,
- ✚ Travailler la posture, capacité d'auto-évaluation et la confiance en soi à travers l'approche par les compétences psycho sociales
- ✚ Elaboration de son projet professionnel au regard de son parcours, ses compétences, ses qualités, ses valeurs

Guidance personnalisée :

- ✚ 3 séances programmées de suivi personnalisé avec le formateur référent,
- ✚ Tests de positionnement, objectifs et conseils personnalisés sur la méthodologie de travail de chaque apprenant.
- ✚ En fin de formation, remise d'une attestation précisant les compétences développées par l'apprenant

Rencontres pluriprofessionnelle et tables rondes d'échanges :

- ✚ Avec des apprenants IFSI - IFAS (déroulement de la formation, intérêts, exigences),
- ✚ Avec des professionnels aide-soignant (prise de poste, quotidien, avantages et contraintes) et des métiers de service à la personne
- ✚ Développer un questionnement et une culture professionnelle et interprofessionnelle.

8 - LES MOYENS LOGISTIQUES ET MODALITES D'ACCES :

- ✚ Espace numérique de travail avec des ordinateurs fixes ou portables,
- ✚ Centre documentaire ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, avec accompagnement par une documentaliste diplômée,
- ✚ Plateforme numérique permettant de travailler à son rythme, avec mise en ligne des séances pédagogiques ainsi qu'un accès aux actualités des professions de la santé et métiers de services à la personne
- ✚ Espace de détente lors des pauses, pour favoriser les échanges avec les étudiants IDE et les élèves AS des différentes formations selon les contraintes organisationnelles en vigueur liées à la crise sanitaire
- ✚ Accueil des personnes en situation de handicap : Contactez l'institut
- ✚ Référent handicap : contact sur site internet
- ✚ L'institut garantit la confidentialité des informations et du traitement de votre demande

9 - VACCINATIONS PROFESSIONNELLES OBLIGATOIRES:

A anticiper impérativement avant le début de la formation pour la réalisation du stage d'observation.

L'article 11-2 précise que l'admission définitive en IFAS est subordonnée à la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues, le cas échéant, par les dispositions du titre Ier du livre Ier de la troisième partie législative du code de la santé publique.

*Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique, il est possible d'accorder un délai supplémentaire aux élèves pour produire la preuve qu'ils satisfont aux obligations vaccinales. Ces éléments doivent être fournis **avant le premier départ en stage.** En cas d'impossibilité à répondre aux obligations vaccinales, l'admission en formation ne peut pas avoir lieu.*

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027830751&dateTexte=20200515>

L'admission définitive en IFAS est donc subordonnée à la production d'un certificat médical précisant la traçabilité vaccinale :

✚ Antidiphthérique + Antitétanique + Antipoliomyélitique

✚ **Contre l'hépatite B** : Vaccination menée à son terme, selon le schéma en vigueur dans le calendrier vaccinal (BEH avril 2013) et dosage du taux d'anticorps Anti Hbs :

- Anticorps Anti Hbs > 100 UI / L : immunité acquise
- 10 UI / L < Anticorps Anti Hbs < 100 UI / L : cf. Annexe 1 de l'Arrêté du 02/08/2013
- Anticorps < 10 UI/L : cf. Annexe 2 de l'Arrêté du 02/08/2013

✚ **Contre la tuberculose** :

✚ Une vaccination par le BCG est fortement conseillée. Une IDR avant le départ en stage devra être réalisée.

✚ Que le candidat présente également les **aptitudes physiques et psychologies** nécessaires à l'exercice de la fonction (**certificat émanant d'un médecin agréé**).

10 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✚ Un suivi de la formation avec l'organisme prescripteur est réalisé
- ✚ Une attestation de fin de formation est remise en fin de formation
- ✚ Le règlement intérieur de l'institut de formations paramédicales s'applique à cette formation
- ✚ Les indicateurs de la formation sont accessibles sur le site internet et disponibles auprès du secrétariat.

11 - ANNEXE :

Connaissances et aptitudes attendues aux regards des critères nationaux, pour suivre la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant

(Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Dernière mise à jour des données de ce texte : 12 juin 2021 / JORF n°0087 du 9 avril 2020)

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médicosocial, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail